

COMMUNIQUE DE PRESSE

En octobre 2022, les salariés de la Clinique du Dauphiné avait lancé un premier mouvement de grève suivi par 98 pourcent des salariés à la suite d'un gel des salaires depuis 2016 et des NAO 2022 dans l'impasse.

Ce mouvement avait duré 4 jours à la suite de quoi la direction concédait une augmentation de salaire de 5 % (3% en 2022 et 2% en 2023), une prime PPV de 2000 Euros, une prime de gérontopsychiatrie de 100^e brut/mois (comme cela se fait ailleurs dans le groupe), et un paiement du retard des primes de nuits qui n'avaient plus lieu depuis le rachat de la clinique en 2020.

Depuis cette sortie de grève, des changements de Direction sont intervenus : un nouveau Directeur site est en poste depuis Aout 2023 et un nouveau responsable RH Région et s'attaquent désormais à l'organisation du travail qu'ils jugent trop favorables notamment sur la pose des congés annuels.

Concrètement, ce nouveau management met en souffrance de nombreux salariés, ce dont la médecine du travail a été informée.

La dégradation des relations sociales se traduisait par des propos déplacés parfois teintés de menace à peine voilée « si vous n'êtes pas contents, aller voir ailleurs », la direction rejetant tous débats sur l'organisation les reléguant à des « problématiques inter personnelles » et non en lien avec sa politique managériale.

A cela s'ajoutait des atteintes au bon fonctionnement du CSE sous forme de délits d'entraves, la direction n'informant nullement le CSE des modifications unilatérales des règles pose de congés annuels, de la mise en place de la plateforme HUBLO de remplacement, des données pour créer des groupes de travail visant à changer les plannings des soignants et par ricochet ceux de l'administratif etc...

Ce management oppressifs s'exprime désormais aussi à travers la menace d'une politique de flicage et d'avertissements alors que l'établissement fait face à une situation de sous-effectif chronique qui renforce à la fois la pression sur les effectifs et le sentiment d'économie salariale à des fins purement financière.

Concernant les NAO 2023, l'ensemble du personnel a obtenu 2% d'augmentation de salaire et **0% en NAO 2024 soit 3 fois moins que le coût de l'inflation ce qui rattrape aisément les contreparties obtenues à l'occasion du 1^{er} mouvement de grève.**

Depuis 2016, la direction n'a accordé en moyenne que 1% d'augmentation de salaire par an ce qui est une véritable provocation au regard de l'augmentation du coût de la vie et de la rentabilité de la Clinique du Dauphiné.

Comble du mépris, la participation, pourtant obligatoire est calculée notamment sur les bénéfices engrangés grâce au travail de tous (tes), est systématiquement retardée depuis 3 ans, les salariés-ées jouant le rôle de variable de trésorerie du Groupe ORPEA (EMEIS désormais).

A cela s'ajoute :

- L'amputation de la prime de partage de la valeur (PPV) de 10 % du fait de la CSG CRDS, prime dont les salariés apprennent également qu'elle serait imposable, la direction n'ayant eu l'information que très récemment,
- Le doublement des managements fees (alors qu'il y avait une baisse du Chiffre d'affaire) sur les années 2023 et 2024 ce qui réduit l'intéressement et surtout augmente les transferts financiers vers la société mère,
- Un manque de transparence sur l'accord d'intéressement qui permet de ne pas s'acquitter de son paiement,

Face à cette opacité volontairement entretenue, le CSE a souhaité mettre en place une expertise refusée par la direction laquelle prétend pourtant n'avoir rien à cacher.

Le changement de direction a non seulement maintenu mais surtout augmenté une financiarisation du groupe toujours plus forte, gentrifiant son activité, au détriment des patients qui ne cesse de payer toujours plus pour des salariés qui, au final, compte tenu de l'inflation et de leurs effectifs, sont payés de moins en moins.

Alors que les élus n'ont jamais cessé d'être dans le dialogue, que la direction a toujours fait la sourde oreille, que les salariés sont exaspérés, désabusés, l'ensemble du personnel n'a plus que pour seule perspective et recours que d'engager un puissant mouvement de grève, le même mal engendrant les mêmes effets afin de se battre pour :

- L'organisation du travail en 12H,
- La NON DIMINUTION du ratio patients/soignants,
- Ses acquis sociaux,
- Les embauches sur les postes vacants, nos usages,
- L'augmentation générale des salaires

Aussi, l'ensemble du personnel se mettra en grève à compter du 11 novembre 19 heures jusqu'à ce que la direction prenne la mesure de la situation et des mesures pour mettre fin à 2 ans de paralysie et de mépris de ses propres salariés :

ELLE QUI NE PREND PAS SOIN DE CEUX QUI PRENNENT SOIN